

Pour diffusion immédiate

Ça y'est ! MRC des Chenaux, récupérez vos matières compostables

Début de la collecte le 29 mai 2023

Saint-Luc-de-Vincennes, le 23 mai 2023 – Énercycle invite les citoyens de la MRC des Chenaux à commencer de remplir leur bac brun en prévision des collectes qui débiteront dans la semaine du 29 mai 2023. Pour toute la saison estivale, soit de la mi-avril à la mi-novembre, les bacs seront collectés chaque semaine.

Pourquoi composter ?

Composter en Mauricie, c'est participer à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement qui nous entoure en plus de répondre aux orientations gouvernementales.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous, les dix des maires, mairesses de la MRC des Chenaux, annonçons officiellement, que tous ensemble nous pouvons commencer à utiliser notre bac brun. Récupérer ses matières compostables, c'est contribuer à un projet porteur pour l'environnement et l'économie de la Mauricie. » - Guy Veillette, préfet de la MRC et maire de la Municipalité de Saint-Narcisse.

Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et membre du conseil d'administration d'Énercycle précise : « Récupérer nos matières compostables, c'est simple comme bonjour. Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous recommandons d'installer votre bac brun dans un coin accessible et ombragé pour réduire les risques de nuisance. »

Qu'est-ce qu'on met dans le bac ?

Rappelons que les trois grandes catégories de matières acceptées dans le bac brun sont :

- Les résidus alimentaires
- Les résidus verts
- Les cartons et papiers souillés

Pour connaître tous les détails sur la collecte, consulter le enercycle.ca/bacbrun.

-30-

Sylvie Gamache - Conseillère aux communications
(819) 692-7786 / sgamache@enercycle.ca